

RET - RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE

Titre Professionnel de niveau 6

Sup'IPGV

École supérieure en comptabilité et gestion



Le Responsable d'établissement touristique dirige une structure d'hébergement en coordonnant les services, les équipes et la stratégie commerciale. Il garantit la qualité du séjour, la sécurité des clients et la rentabilité financière de l'établissement.

PRÉREQUIS

- BAC + 2 en tourisme, hôtellerie, commerce ou gestion avec 3 ans d'expérience, dont 1 an en encadrement.
- Ou BAC en tourisme, hôtellerie, commerce ou gestion avec 5 ans d'expérience, dont 1 an en encadrement.
- Anglais : niveau B1+ (échanges d'informations).
- Compétences bureautiques : Word, Excel, messagerie, internet.

NOUS REJOINDRE, C'EST SIMPLE !

Un premier entretien aura lieu sur rendez-vous auprès du responsable pédagogique de la formation souhaitée pour :

- Clarifier ensemble votre projet professionnel.
- Valider les prérequis de la formation.
- Effectuer un test de positionnement (note de passage 10/20).
- Effectuer une analyse de votre dossier pour prendre en compte les éventuelles équivalences, dispenses et passerelles, en vue d'une individualisation de votre parcours
- Vous réorienter vers une autre formation si nécessaire.

PAS D'ENTREPRISE ? PAS DE PROBLÈME !

- Soutien dans la création de votre CV et lettres de motivation.
- Conseils adaptés à votre recherche d'entreprise.
- Accompagnement pour la recherche d'un employeur si besoin grâce à notre réseau d'entreprises.

LES + SUP'IPGV :

- La suite Office 365 vous sera offerte.
- Des cours en petits effectifs pour un enseignement de qualité.
- Un responsable pédagogique dédié à votre réussite.
- Un ordinateur peut vous être prêté au besoin.

DURÉE

553 h en initial ou alternance

LIEUX

Arles, Vitrolles, La Garde, Privas.

RYTHME ALTERNANCE

2 jours en cours et 3 jours en entreprise. (Adaptable en fonction des candidats)

MODE DE FINANCEMENT

- Contrat d'apprentissage.

Tarif : L'apprentissage est gratuit grâce aux prises en charges totales ou partielles des financements des entreprises ou de porteurs.

- Contrat de professionnalisation.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Retrouvez l'intégralité des informations concernant cette formation sur

www.supipgv.fr





+ d'infos sur la
Formation

Fiche RNCP n° 35521, enregistrée le 8 Avril 2021.

DÉBOUCHÉS

- Responsable d'établissement touristique (camping, résidence de tourisme, auberge, gîte, village vacances, etc.)
- Directeur adjoint de structure touristique.
- Gérant de camping.
- Responsable hébergement.
- Responsable accueil.
- Responsable animation.
- Gestionnaire de chambre d'hôtes.

APRÈS VOS ÉTUDES

- Après leur cursus, les élèves en alternance à SUP'IPGV trouvent un emploi dans leur domaine d'étude en - de 3 mois !
- Dans la plupart des cas, les étudiants restent dans l'entreprise qui les a employés en alternance.

Vous pouvez consulter nos statistiques sur notre site internet
www.supipgv.fr

LE PROGRAMME - OBJECTIFS

Chaque bloc peut être obtenu indépendamment des autres. Mais pour obtenir la certification professionnelle, il faut valider tous les blocs dans un délai de cinq ans.

CCP 1 : Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité

- Organiser le service hébergement et optimiser son fonctionnement.
- Organiser le service réception et optimiser son fonctionnement.
- Organiser le service entretien maintenance et optimiser son fonctionnement.
- Organiser le service restauration bar et optimiser son fonctionnement.
- Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local.

CCP 2 : Manager le personnel d'un établissement touristique

- Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et en anglais
- Manager les équipes d'un établissement touristique
- Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique

CCP 3 : Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale

- Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique
- Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais

CCP 4 : Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique

Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique

Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement

Méthodes mobilisées:

En centre, vous aurez des cours et des mises en situations (TD, TP)
Participation à des projets

Modalités d'évaluation des acquis

En centre par période : Plusieurs évaluation par matière et une épreuve en condition d'examen (Examen Blanc)

Certificateurs :

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Arles

04 90 99 47 00
arles@supipgv.fr

Vitrolles

04 42 41 88 10
vitrolles@supipgv.fr

La Garde

04 94 35 08 64
lagarde@supipgv.fr

Privas

04 28 92 11 45
privas@supipgv.fr